



★ Mobiliser pour Construire ★
ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE
Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS/prpe)

E-mail : actus-prpe@club-internet.fr

N/Réf : 24.12/SG/2011

**LETTRE OUVERTE DE ACTUS/prpe AU PRÉSIDENT DE L'UNION INTERNATIONALE
 DES PARLEMENTAIRES SUR L'AFFAIRE DU DÉPUTÉ TCHADIEN SALEH KEBZABO.**

A son Excellence Monsieur ABDELWAHAD RADI
Président de l'Union interparlementaire
5, chemin du Pommier
Case postale 330
CH-1218 Le Grand-Saconnex / Genève
Suisse

Excellence Monsieur le Président,

Notre Parti, ACTUS/prpe vient par la présente lettre, interpellé l'Union interparlementaire (IPU) que vous présidez sur la levée injuste et injustifiable de l'immunité parlementaire du député de l'opposition tchadienne, l'honorable Saleh Kebzabo. En effet, le lundi 19 décembre 2011, sous les injonctions du Ministère public, les députés tchadiens ont voté par 162 voix pour, 11 contre et 11 abstentions la création d'une commission chargée de l'examen de levée de l'immunité parlementaire de M. Saleh Kebzabo. Au demeurant rappelons que ledit Ministère est lui-même sous la férule du dictateur général président Idriss Déby. L'issue du rapport de cette commission est triviale : il s'agit d'exhausser la volonté du tyran tchadien qui voudrait faire taire le leader du premier groupe de l'opposition parlementaire à l'Assemblée nationale et Porte parole adjoint de la Coordination des Partis Politique pour la Défense de la Constitution (CPDC). Le despote tchadien détient le pouvoir absolu au Tchad en s'octroyant par fraudes successives, la majorité absolue des sièges au parlement et en opérant des hold up aux élections présidentielles. Il exerce parallèlement la réalité du pouvoir judiciaire qui est vassalisé à l'exécutif dans notre pays.

Le Député Saleh Kebzabo, sous un fallacieux prétexte péremptoire, sans enquête préalable dûment diligentée établissant des preuves de son implication dans les affrontements entre les intercommunautaires de la localité de Mata-Léré dans le Sud ouest du Tchad, est déjà culpabilisé par le pouvoir. Dans quelle République normale au monde accuserait-on un parlementaire de ne pas assuré la sécurité des citoyens de sa circonscription électorale ? Cette dernière est du ressort du pouvoir régalién du gouvernement et de l'état. La défaillance notoire et chronique du régime dans le domaine de la sécurité est proverbiale car au Tchad l'insécurité est endémique et souvent liée au clan et aux proches du tyran, qui se comportent à l'égard des autres citoyens comme en terre conquise. Les masses populaires victimes de l'impunité des pontes du régime, aimeraient voir juger et condamner les auteurs de ces crimes.

Cette cabale juridico politique lancée par le pouvoir contre l'honorable parlementaire Saleh Kebzabo, est une imposture politique qui vise à éliminer de la scène politique nationale cet opposant d'une part et d'autre part de détourner les regards sur les crimes économiques, humains dont le régime est coupable depuis 21 ans.

Dans son insatiabilité d'exercer le pouvoir absolu et de son refus de toute contestation même pacifique, démocratique au sein de l'Assemblée nationale, le squatteur du palais rose des bords du Chari, le dictateur Déby arrêta et assassinat froidement le 3 février 2008, le charismatique Dr Ibni Oumar Mahamat Saleh, Secrétaire Général et Porte Parole de la Coordination des Partis Politique pour la Défense de la Constitution (CPDC), la plus importante coalition démocratique intérieure de l'opposition tchadienne. Au demeurant, il serait utile de rappeler que pendant cette période l'opposition militaire, en l'occurrence les Forces de résistance nationale de l'Alliance Nationale, depuis la frontière soudanaise ont déferlé sur la capitale Ndjaména le 02 février 2008 pour encercler le palais présidentiel. Le régime chancelant, était sur le point de tomber. Cependant, hélas comme à

Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme / Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique (ACTUS /prpe)

1



E-mail : actus-prpe@club-internet.fr

l'accoutumée, le dictateur Déby fut sauvé in extremis par l'intervention des Forces spéciales françaises du COS [Cf. *La Croix du 10 février 2008*]. Face à cette politique d'expédition militaire punitive coloniale de la France au Tchad, notre Parti ACTUS/prpe exige depuis de nombreuses années le retrait inconditionnel et immédiat des troupes d'occupation du Tchad et la fermeture de toutes leurs bases qui soutiennent et renforcent la dictature.

Le Président Sarkozy, à l'instar de ses prédécesseurs, s'était opposé à la farouche volonté du peuple tchadien de se libérer de la dictature du tyran Déby, vieille de 21 ans. Pourquoi le peuple tchadien serait-il exclu de ce que ces mêmes puissances impérialistes dites démocratique du Nord appellent insidieusement et avec une certaine géométrie variable « *le printemps démocratique arabe* »?

La promesse faite par le président Sarkozy de faire toute la lumière sur cet odieux assassinat est restée lettre morte depuis plus de trois ans. L'apologie du dictateur Déby par la France depuis 21 ans, est une « garantie tous risques » et un encouragement au despote de poursuivre ses crimes contre l'humanité. Cette complicité de crimes par la France, pays initiateur de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 (issue de la révolution française), jette de l'opprobre sur leurs auteurs et sur l'hexagone. Rappelons que la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'Onu s'est largement inspirée de celle de la révolution française. Quels odieux crimes contre l'humanité que représentent ces violations permanentes du noble esprit de la sublime déclaration !

Excellence Monsieur le Président de l'Union interparlementaire(IPU), est-il besoin de rappeler que sous prétexte de la défense de la « démocratie » et de la « protection des populations civiles contre la dictature », les puissances impérialistes soutiennent des dictatures à leur dévotion (c'est le cas du Général président Déby au Tchad) ou éliminent physiquement les dirigeants nationalistes, révolutionnaires et insoumis. Dans ce dernier cas, les dirigeants occidentaux respectifs (Sarkozy-Obama-Cameron) de la France, des Usa et du Royaume Uni, ont procédé au meurtre politique en assassinant froidement le Guide Mouammar Kadhafi de Libye. C'est aussi pour ces allégations mensongères que les troupes françaises ont bombardé le palais présidentiel de Côte d'Ivoire (faisant des centaines de morts) en kidnappant le 11 avril 2011 le président légitime du pays, son Excellence Laurent Gbagbo, qu'elles ont déporté à la CPI le 29 novembre dernier.

Diantre ! Le festival des « hypocrisies démocratiques », continue de plus belle dans la Françafrique. Les violations du droit international par les puissances impérialistes, s'accompagne d'une recolonisation rampante de l'Afrique. Cela est insupportable !

Excellence Monsieur le Président de l'Union interparlementaire(IPU), dire que le régime tchadien est une dictature est un pléonasme car depuis 21 ans le dictateur Général Président règne par une terreur sans précédent, la coercition, les assassinats, les arrestations arbitraires, exécutions sommaires extra judiciaires, les pillages des deniers publics, la corruption, la délation...Selon les nombreux rapports des ONG nationaux et internationaux des droits de l'homme, il est responsable de la mort de milliers de tchadiens. Jamais de mémoire de tchadien, la paupérisation des masses populaires n'a atteint un niveau aussi élevé. Ce dernier croit par ailleurs à une vitesse exponentielle, nonobstant les colossaux revenus du pétrole. En effet, l'exploitation de l'or noir depuis 2003 au Tchad, a généré plus de 4,3 milliards de dollars US de recettes, « dépassant largement les estimations de départ », a déclaré le secrétaire exécutif du Groupe international consultatif du Projet d'exportation pétrolière et d'oléoduc Tchad-Cameroun, Jacques Gérin [Cf. *Pana du 1^{er} juillet 2009*].

A titre d'illustration de la misère profonde des masses populaires, citons deux rapports des institutions internationales que l'on ne pourrait taxer d'être en odeur de sainteté avec l'opposition tchadienne dont notre Parti ACTUS/prpe en fait partie :

- Dans sa revue de presse du 14 au 18 février 2011, l'*Office de coordination des affaires humanitaires de l'Onu*, (OCHA) écrit : « les conditions de vie et de travail ont même empiré depuis le début des forages pétrolifères, en 2003. Selon les estimations, quelque 80% de la population du Tchad vit en-dessous du seuil de pauvreté. La majorité des habitants dépendent des productions agricoles et du bétail. Dans l'index de développement humain des Nations Unies, le Tchad arrive 170^{ème} sur 177 pays ».
- La mortalité infantile est élevée: 8% meurent durant leur première année et 20% décèdent avant leur 5^{ème} anniversaire, selon l'ONU.



Excellence Monsieur le Président de l'Union interparlementaire (IUP), outre la furie guerrière et criminelle du tyran contre l'opposition politique civile et armée, la presse, la société civile, non plus n'est pas épargnée. C'est ainsi que le président de l'ONG des Droits de l'Homme Sans Frontières (DHSF), M. Deuzoumbé Daniel Passalet a été arbitrairement embastillé le 20 décembre 2011 pour une prétendue déclaration « calomnieuse » qui serait manifestement favorable au Député Kebzabo en ligne de mire du dictateur Déby.

Par ces infimes éléments introductifs non exhaustifs susmentionnés, nous alertons votre institution sur la gravité de la situation politique au Tchad et les risques incontestables d'incarcération arbitraire, voire d'élimination physique de votre collègue parlementaire le député Saleh Kebzabo ainsi que le président de l'ONG des Droits de l'Homme Sans Frontières (DHSF), M. Deuzoumbé Daniel Passalet. Dans le meilleur des cas, ces deux victimes seraient jugés de manière expéditive et purgeraient chacun un maximum de cinq ans de prison, où ils y subiraient les pires sévices, traitements dégradants, humiliants et autres tortures nazies.

En 1998, nous avons déjà effectué une mission à Genève au siège de l'IUP où nous avons plaidé la cause de la figure emblématique de l'opposition tchadienne, en l'occurrence le Député fédéraliste Ngarléjy Yorongar qui fut alors embastillé et torturé avant d'être libéré sous la pression internationale. Cependant, il porte à ces jours des séquelles indélébiles de ces atroces sévices qui lui ont été infligés.

Fidèle à ses engagements de Parti d'opposition radicale contre la tyrannie, notre Parti, ACTUS/prpe soutient le député Saleh Kebzabo en exigeant le maintien de son immunité parlementaire et la libération immédiate de M. Deuzoumbé Daniel Passalet. Cette cabale pseudo juridique lancée par le pouvoir dans cette affaire qu'il conviendrait d'appeler « Affaire Kebzabo » est une injustice flagrante car contraire à toute procédure normale de justice indépendante du pouvoir exécutif. Cet acharnement du despote Déby viserait à « normaliser » tous les opposants qui franchiraient une certaine ligne rouge dans leurs critiques acerbes contre le régime.

Excellence Monsieur le Président de l'Union interparlementaire (IUP), afin de prévenir l'irréparable et d'empêcher la chronique d'un drame annoncé, nous vous prions de bien vouloir intervenir auprès du dictateur Déby, du Président Nicolas Sarkozy et du gouvernement français, pour que soit stoppée la procédure de la levée de l'immunité parlementaire du Député Kebzabo. La libération immédiate et inconditionnelle de M. Deuzoumbé Daniel Passalet, président de l'ONG des Droits de l'Homme Sans Frontières (DHSF) est aussi l'une de notre requête auprès de votre haute bienveillance.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président de l'Union interparlementaire (IUP), l'expression de notre considération distinguée et celle de nos remerciements anticipés.

Le 24 Décembre 2011

**Pour l'Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme / Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique
(ACTUS / prpe)**

**Le Secrétaire Général
Dr LEY-NGARDIGAL Djimadom**

